**1) L’oral et l’écrit**

L’écrit et l’oral diffèrent par leur morphologie, leur grammaire et leurs moyens expressifs. Ces différences sont même capitales. Et pourtant l’opinion populaire confond souvent style oratoire et style écrit. On dit : « Il parle bien, il parle comme un livre ! » C’est oublier qu’un auditeur n’est pas un lecteur.

D’abord, en matière linguistique, il n’ya pas pour la langue française de correspondance explicable entre les graphèmes et les phonèmes. Dans l’alphabet phonétique international, le français présente 36 phonèmes. Cette notation phonétique toujours entre crochets respecte le principe capital d’un signe par son et d’un son par signe. Ainsi « chapeau » a sept graphèmes (c-h-a-p-e-a-u) et quatre phonèmes [**[C:\Users\MYN\Desktop\articulation, phonétique FLE, phonétique française, cours de prononciation_files\phon77.gif](http://flenet.unileon.es/phon/stratconsonnes.html#sonch)**apo].

Ensuite, les codes grammaticaux ne coïncident pas. Par exemple, le pluriel ne se marque pas de la même façon à l’oral et à l’écrit. Dans la phrase « les arbres perdent leurs feuilles. », on enregistre cinq marques du pluriel à l’écrit pour deux seulement à l’oral [le – pεRd].

Finalement, même quand des gens « parlent imprimé » et cela arrive, il ya toujours un écart entre langage écrit et langage parlé ! Cet écart est encore plus évident sur le plan des différences courantes que sur le plan des différences purement linguistiques.

Pour Aurélien Sauvageot, auteur d’une Analyse du français parlé, pour tous les sujets parlants, « la langue parlée n’est plus qu’un compromis variable entre la langue vraiment parlée et la langue écrite oralisée ».

D’une façon générale, l’oral est moins précis que l’écrit. A l’oral, les répétitions sont plus nombreuses, les périphrases également. Des locutions creuses (il va sans dire que…), et des mots sans suite (il faudrait que…on a…) germent un peu partout. De nombreux mots « bouche-trou » jalonnent les idées (n’est-ce pas, par exemple, comment dirais-je ?en quelque sorte). Les onomatopées et les exclamations (interjections) sont plus fréquentes qu’à l’écrit. Il ya des ruptures de construction dans la phrase, celle-ci est déviée, le complément attendu ne vient pas… C’est sûrement la densité de phrases inachevées qui caractérisent le plus l’oral par rapport à l’écrit. L’orateur abuse des ellipses : il omet certains termes intérieurs, choisit des formes contractées (« dis pas cela » pour « ne dis pas cela »).

Certains temps verbaux sont rares : c’est le cas du passé simple. L’oral ignore les tournures interrogatives (on dit plutôt : « Tu viens ? » que « Viens-tu ? »). De nombreuses erreurs dans la concordance des temps se produisent (« il a fait ce qu’il veut »).

L’oral se distingue encore par un fort rembourrage en usant des platitudes (à mon humble avis, je ne suis pas en mesure de…) et des clichés (dans le cadre de, dans le contexte, penchons-nous maintenant sur…). Par ailleurs, l’oral reste plus allusif que l’écrit à cause surtout des phrases inachevées et de l’usage de clichés, de litotes, d’expressions bouche-trou et de périphrases.

Chez l’adolescent et l’adulte, la langue parlée est plus souvent corrigée et redressée par référence à l’écrit, cela revient à nier sa spécificité. C’est au nom de cette spécificité que L.F. de Saussure a lutté contre la prééminence de l’écrit.